

Communiqué de presse
Pour publication immédiate
Le 30 septembre 2016

**Réaction : Rapport du Protecteur du citoyen concernant
la Régie du logement
L'APAGM dénonce l'immobilisme du gouvernement**

L'Association des propriétaires d'appartements du Grand Montréal (APAGM) est peu surprise des constats présentés dans le rapport annuel du Protecteur du citoyen, où l'on fait état, année après année, des mêmes préoccupations à l'égard des longs délais à la Régie du logement.

« Alors que les tribunaux administratifs ont été créés notamment pour offrir une solution plus rapide et moins formaliste que les tribunaux judiciaires, le Protecteur du citoyen est préoccupé par les longs délais qui s'écoulent entre le moment où le citoyen dépose sa demande et celui où le tribunal ferme son dossier. Ainsi, on enregistre des délais [...] de 20,3 mois à la Régie du logement. Le Protecteur du citoyen prend acte des différents moyens que déploient les tribunaux administratifs pour écourter ces délais, mais regrette que les résultats se fassent attendre », est-il indiqué dans le rapport.

.../2

L'APAGM dénonce cette situation depuis de nombreuses années et a proposé plusieurs solutions pour améliorer l'efficacité de la Régie du logement. Parmi les propositions soumises, notons un jugement séance tenante pour les causes de non-paiement, de mieux encadrer les demandes de rétractation et de permettre à nouveau la présence des gestionnaires lors des audiences.

« Ces délais sont inacceptables pour les propriétaires de logements et leur causent un préjudice sérieux sur le plan économique en les empêchant de percevoir des loyers qui leur sont dus, ou encore d'évincer les locataires fautifs. Une réforme de la Régie du logement s'impose », de conclure le président de l'Association, M. Christian Perron.

- 30 -

Fondée il y a plus de 15 ans, l'Association des propriétaires d'appartements du Grand Montréal (APAGM) est un organisme sans but lucratif qui a pour mission d'offrir, autant aux propriétaires de plex qu'aux gestionnaires professionnels, conseils et services de qualité. Seule association de propriétaires inscrite comme lobby d'organisation, l'APAGM s'est vouée à la défense des droits et intérêts des propriétaires immobiliers de la grande région de Montréal, laquelle a sa propre réalité économique. Elle représente actuellement près de 400 membres pour un parc locatif de 100 000 portes.

Source : Catherine Vallée-Dumas
514-908-9154